



LANRIVOARE

Paroisse de l'ancien archidiaconé d'Ach, sous le patronage de saint Rioaré, ou saint Riwal, parent de saint Hervé, qui est honoré en Cornouaille dans la trêve de Saint-Rivoal, en Brasparts, et c'est peut-être à cause de sa parenté avec saint Hervé, qu'il est considéré comme ayant une grande puissance sur le démon, dont auraient hérité les Curés ou Recteurs de Saint-Rivoal, qui, selon la tradition populaire, ont la charge de conduire dans les marais du mont Saint-Michel les démons ou sorciers transformés en chiens noirs, qu'ils ont conjurés.

Saint Rivoaré aurait été le chef d'une tribu d'émigrés bretons qui aurait, été immolée par des payens en haine de leur foi, et c'est en souvenir de ce massacre qu'on aurait conservé leurs restes dans un cimetière tout particulier, entièrement dallé, dans lequel on ne pénètre qu'en se déchaussant. On y voit une croix au pied de laquelle se trouvent sept pierres rondes ayant quelque analogie avec la forme de pains de ménage. On dit que ces pains furent changés en pierre par saint Rivoaré, à l'étalage d'un boulanger qui lui aurait refusé l'aumône. Ce cimetière est dit communément, des 7777 Saints martyrs, mais en breton, l'on dit 7 mille, 7 cents 7 vingts et 7 — c'est-à-dire 7847 — auxquels, si on ajoute les 7 pierres de la croix, on trouve le chiffre 7854.

Ce nombre de 7 répété à dessein a intrigué les sa-

vants qui ont voulu y voir un nombre mystérieux, et M. de Kerviler, sans vouloir nier la tradition d'un massacre de chrétiens en ce lieu, y voit une formule des anciens druides rendant facile à retenir, la *théorie du cercle* et en même temps mettant en relief l'importance des nombre 7 et 3. « Etant arrivés, dit-il, à trouver que la circonférence de 10 unités de diamètre avait une longueur de 314 unités, ils en avaient conclu que la surface d'un cercle était de 7854 unités carrées, et remarquant ensuite que ce nombre contenait l'expression de propriétés merveilleuses sur le nombre 7 et sur le nombre 3 ils en firent l'objet d'une légende mnémotechnique pour leurs adeptes » (1). Cette légende nous aurait été conservée grâce à ce nombre des « 7 mille 7 cents 7 vingts et 7 Saints martyrisés, et des 7 pains de saint Hervé, que les nouveaux convertis ont adopté sans y voir trace d'une opinion scientifique quelconque.

Au XVII^e siècle, il existait à Lanrivoaré, appelé aussi *Gueret ar Sent*, cimetière des Saints, une confrérie « canoniquement érigée sous l'invocation et à l'honneur de tous les Saints » qui fut enrichie d'indulgence par bref d'Alexandre VII, en 1664.

L'église paroissiale a été rebâtie en 1727, et n'a rien de remarquable.

On y desservait plusieurs chapellenies :

Chapellenie du Carpont ou de Kerdrionar, fondée par le Sgr de Kerdrionar, présentée vers 1780 par les Kerléau,— 66 livres de revenu pour une messe, le vendredi. Titulaire en 1748, L. du Porzic.

Chapellenie de Douric-ar-Siliau; présentateurs les héritiers; charges: 3 nocturnes par an.

Chapellenie d'Hervé Duval, Sgr de Kerléau: 36 livres,
messe basse tous les dimanches.

(1) Voir la théorie de M. de Kerviler dans l'*Association bretonne*, Congrès de Châteaubriant, 1894.

Chapellenie d'Yves Duval dite de Kerléau, Sgr de Kerléau, présentateur : 40 livres, messe tous les dimanches.

Chapellenie de Renée Duval, dame de Kerléau, Sgr de Kerléau présente: 27 livres, messe le mardi.

Chapellenie de Gabriel Le Gléau, Recteur de Lanrivoaré, héritiers présentent: 110 livres, messe le lundi et 3 nocturnes par an.

Chapellenie de Guerker ou Guermeur, Sgr de Kermeur: 40 livres, messe le samedi.

Chapellenie de Kerdrionar, maintenant les Kerléau: 120 livres, une messe matinale, le dimanche à l'autel de Kerdrionar.

Chapellenie de Julienne Kerangar, dame de la Porteneuve, dite de Pont-an-Corre, fondée le 20 Juin 1631 — présentateurs, Pont-an-Corre, puis Le Verger.

Chapellenie de Julienne de Kerangar, dame de Kerléau.

Chapellenie de Trezeguer, fondée par Fr. Mahé de Trezeguer, Recteur de Trégionou; titulaire: Nicolas Marion, Recteur de Plougastel (Daoulas) 1748.

En 1775, M. Jaffrédou, recteur, répondit à Monseigneur sur l'état de la mendicité en sa paroisse:

« Le nombre des mendiants est de 70; nombre de familles en état de faire la charité, 20; familles ayant à peine le nécessaire, 40 environ. Plusieurs sont dans la misère par la débauche, le défaut de travail et défaut de volonté de travailler et deviennent fripons pour avoir de quoy continuer leur vie libertine. »

« Il y a très peu hors d'état de travailler, dans la paroisse, nulle ressource pour les pauvres que la charité du public. »

En 1786, Lanrivoaré comptait 400 habitants et avait un revenu net de 650 livres. « Ils pouvaient, disait l'Evêque, se passer de vicaire, mais ils en ont un et il serait difficile de les en déposséder. On pourrait peut-être

leur abandonner quelques fermes près Saint-Renan et prendre une partie de Plourin. »

ANCIENS RECTEURS

1517-1522. Gilles Keraudy (G. 133).

1631. François Brélivet (r. G. 373).

1700. Claude Damesne.

1701. Décès de Jean Argenton.

1701-1706. Yves Le Corre, décédé le 3 Mars.

1701-1706. Yves Thépault.

1719. Gabriel Le Gléau.

Michel Roparz.

1770. Décès de Joseph Yvelin, neveu de Roparz.

1770-1788. Guillaume Jaffrédou.

1788-1791. François Balch, était sous-curé à Ploudal-mézeau.

Yves-René Lilès, vicaire.

Lors de la demande de serment, MM. Balch et Lilès s'y refusèrent. Le 18 Mai 1791, le sieur René-Louis Prigent, prêtre de Plourin, fut élu comme Curé et se présenta pour être installé, mais la municipalité de Lanrivoaré s'y refusa, et le District en fut réduit à ordonner au sieur Mével, procureur de la commune de Saint-Renan de procéder à l'installation. Mais l'intrus ne parvint pas à gagner les sympathies des habitants et il en était réduit, le 28 Juin 1791, à se plaindre au District en ces termes:

« Ce matin, j'étais allé dire mon bréviaire à l'église, j'ai trouvé à la sacristie M. Lilès, ci-devant vicaire de Lanrivoaré, je ne lui ai pas parlé, il ne m'a pas parlé non plus. Je me suis retiré au chœur dire mon bréviaire, mais M. Lilès s'étant habillé pour dire la messe matinale à son ordinaire, sortant de la sacristie m'a remarqué en l'église et s'est retiré; ensuite il m'a envoyé dire de sortir, qu'il ne pouvait pas dire la messe

en ma présence; j'ai répondu que je n'aurais pas sorti et aurais souffert la mort plutôt. En conséquence M. Lilès s'est déshabillé et s'est retiré avec le peuple qu'il a gagné et est allé dire la messe dans une chapelle domestique à Kerléau, appartenant à M. du Porzic, en Plouvien, laissant Lanrivoaré sans messe matinale. Personne ou presque personne ne vient à ma messe ni au catéchisme, non plus qu'aux processions... si une poignée de monde de Lanrivoaré, qui sont presque tous mes parents, est rebelle à la loi que ne deviendront pas les grandes paroisses ? On considère les sermentaires comme des schismatiques, des hérétiques, comme des excommuniés pires que des serpents. M. Lilès, par ses démarches, me fait considérer comme tel... »

Sur ces plaintes, M. Lilès fut incarcéré aux Carmes de Brest. Libéré, lors de l'amnistie le 27 Septembre 1791, il ne tarda pas à être arrêté de nouveau, interné au Château de Brest, puis déporté en Espagne, en Août 1792, où il résida à Santander. Revenu d'exil avant le Concordat, il fut nommé Recteur de Lanrivoaré, car l'ancien recteur, M. Balch qui avait dû se réfugier en Angleterre, était mort. M. Prigent, l'ancien Curé constitutionnel était toujours à la tête de la paroisse, Novembre 1802, mais il ne tarda pas à mourir, l'année suivante. Dès le 4 Novembre 1802, M. Lilès écrivait à Mgr André :

« J'ai l'honneur de vous faire part que depuis votre dernière ordonnance, je n'ai pas hésité à me réunir à M. Prigent pour officier dans l'église paroissiale, malgré les inconvénients que je ne doutais pas qui en fussent résultés pour ma santé, mon grand âge et les infirmités qui en sont la suite ne me permettent pas de passer le temps qu'exige l'exercice de mes fonctions sans en être très incommodé, dans une église qui est à peu près toute découverte, surtout dans la partie septentrionale, et toutes les fenêtres excepté deux, quasi sans vitrage. »

Il fut question de supprimer la paroisse de Lanrivoaré, mais cependant M. Lilès put y rester jusqu'à sa mort, survenue le 6 Novembre 1811, à l'âge de 73 ans. La paroisse demeura longtemps vacante, malgré les réclamations fréquentes du maire; enfin on y nomma Yves-Marie Bazile, de Porspoder, qui fut assermenté et Curé constitutionnel de Plouguin. Bazile mourut Recteur de Lanrivoaré, le 25 Janvier 1829, et eut pour successeurs :

- 1830-1837. François-Marie Bervas, de Gouesnou.
- 1837-1852. Jean-Marie Ilion, de Locmaria-Plouzané.
- 1852-1856. René Le Mao, de Plouguin.
- 1856-1862. Yves Prigent, de Saint-Pol.
- 1862-1868. René Riou de La Feuillée.
- 1868-1895. Jean-Toussaint Danzé, de Douarnenez.
- 1896-1905. Claude Léostic, de Lampaul-Plouarzel.
- 1906. Yves Dénier, de Lampaul-Ploudalmézeau.

VICAIRES DE LANRIVOARÉ

- 1868. Yves Bodénès.
- 1870. Yves-Marie Picart.
- 1875. François Rolland.
- 1881. Jean-Louis Jaffrès.
- 1883. François-Marie Couzigou.
- 1891. Jules Bossennec.
- 1898. Yves Inizan.
- 1911. Henri Gonidec.

CHAPELLES

Chapelle de Saint-Venec, rebâtie par Gabriel Gléau, recteur de Lanrivoaré, en 1716. Saint-Venec représenté en prêtre portant un calice des deux mains; invoqué pour la récolte du blé-noir.

Une chapelle de Saint-Herbot existait autrefois au cimetière.

Chapelle à Kervian, en ruine, sert de remise.

Chapelles à Kerdrionar et à Trezeguer.